

Examen rapide de la classification du COSEPAC

pour le

Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* *Passerculus sandwichensis princeps*

au Canada

PRÉOCCUPANTE
2023

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2023. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* (*Passerculus sandwichensis princeps*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xix p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Andrew G. Horn d'avoir rédigé le rapport de situation sur le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* (*Passerculus sandwichensis princeps*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision du rapport ont été assurées par Richard Elliot, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125
Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the Savannah Sparrow *princeps* subspecies, *Passerculus sandwichensis*, in Canada".



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Mai 2023

Nom commun

Bruant des prés de la sous-espèce *princeps*

Nom scientifique

Passerculus sandwichensis princeps

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation

La reproduction de cette sous-espèce endémique au Canada est largement limitée aux systèmes dunaires de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, à 175 km à l'est de la Nouvelle-Écosse continentale. La taille de la population reproductrice, d'environ 5 100 individus matures, est restée relativement stable au cours des 2 dernières décennies. Les principales aires d'hivernage de la côte nord-est des États-Unis se trouvent également dans des aires protégées. Ce bruant est exposé aux menaces liées aux tempêtes et à l'aménagement du littoral. Bien qu'il soit adapté aux conditions météorologiques marines extrêmes, l'habitat de cette sous-espèce est vulnérable aux effets à long terme de l'élévation du niveau de la mer de même qu'à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes dans l'Atlantique résultant des changements climatiques.

Répartition au Canada

Nouvelle-Écosse

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en novembre 2009 et en mai 2023.



COSEPAC
Examen rapide de la classification

Sommaire de l'évaluation

Nom français

Bruant des prés de la sous-espèce *princeps*

Nom anglais

Savannah Sparrow *princeps* subspecies

Nom scientifique

Passerculus sandwichensis princeps

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation (COSEWIC, 2009)

Cet oiseau chanteur est largement restreint aux systèmes de dunes de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse. La population a augmenté depuis quelques décennies et présente maintenant des signes de stabilité car l'île a atteint une capacité de charge. Cet oiseau n'est pas vulnérable aux perturbations anthropiques car la localité de reproduction est bien protégée. La sous-espèce produit aussi plusieurs nichées par année et obtient actuellement un bon succès de nidification, ce qui lui confère un bon potentiel de reproduction lui permettant ainsi de composer avec des phénomènes catastrophiques potentiels. Néanmoins, son aire de reproduction est restreinte à une très petite zone du Canada, et sa population est relativement petite. Elle est également exposée aux menaces continues associées à l'aménagement du littoral qui lui sert d'habitat d'hivernage dans l'est des États-Unis et elle est vulnérable à l'élévation du niveau de la mer ainsi qu'à la fréquence et l'intensité croissantes des tempêtes de l'Atlantique qui pourraient se présenter par suite du changement climatique.

PRÉFACE

La quasi-totalité de la population mondiale de Bruants des prés de la sous-espèce *princeps* (*Passerculus sandwichensis princeps*), communément appelée Ipswich sparrow (« Bruant d'Ipswich ») en anglais, niche sur l'île de Sable. Cette île sableuse longue de 43 km se trouve dans l'Atlantique Nord, à environ 175 km au sud-est de la Nouvelle-Écosse continentale. L'île de Sable est à présent protégée en tant que refuge d'oiseaux migrateurs et réserve de parc national. D'année en année, il peut arriver que quelques femelles se reproduisent avec des Bruants des prés de la sous-espèce *savanna*, plus commune, sur le continent néo-écossais voisin (COSEWIC, 2009). La sous-espèce *princeps* est donc une espèce endémique du Canada.

Les relevés de sites d'hivernage révèlent que l'île Assateague, qui longe les côtes du Maryland et de la Virginie, constitue le foyer de l'abondance du Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* en dehors de la saison de reproduction; le nombre d'oiseaux qui hivernent diminue rapidement lorsqu'on se déplace vers le nord ou vers le sud (Watts, 2020). Cette basse île-barrière longue de 60 km est en grande partie protégée par un parc national, l'Assateague Island National Seashore, et un parc d'État, l'Assateague State Park.

D'après les estimations et les tendances de la population de Bruants des prés de la sous-espèce *princeps*, fondées sur les inventaires de l'aire de reproduction réalisés en 2013 et 2018 (Horn, 2013; Kehler, comm. pers. 2021) et sur les recensements des oiseaux de Noël (National Audubon Society, 2020), leur nombre est resté relativement inchangé depuis la dernière évaluation de leur situation au Canada par le COSEPAC en 2009 (COSEWIC, 2009).

De récentes études sur la migration et l'habitat d'hivernage (Bliss, 2020; Watts, 2020; Taylor, comm. pers. 2021) ont permis de clarifier davantage les menaces qui pèsent sur l'espèce hors de la saison de reproduction, lorsque se produit vraisemblablement la majeure partie de la mortalité qui est présumée être un facteur limitant la taille de la population canadienne (COSEWIC, 2009). D'après les données de suivi issues de plus de 100 Bruants des prés de la sous-espèce *princeps* munis de radio-émetteurs au cours de leur migration depuis les sites d'hivernage au Maryland et en Virginie jusqu'à l'île de Sable, les oiseaux font fréquemment halte à de nombreux sites le long de la côte de l'Atlantique, la plupart de ceux-ci n'étant pas officiellement protégés (Bliss, 2020). Selon ces mêmes données, la dernière traversée, depuis la Nouvelle-Écosse continentale jusqu'à l'île de Sable, est la plus risquée (Bliss, 2020). Les périodes de halte et les déplacements non migratoires en Nouvelle-Écosse sont plus longs qu'au cours des étapes de migration précédentes, les tentatives de traversée avortées (vols en boucle au-dessus de l'océan puis retour vers le continent) sont fréquentes, et le taux de survie est plus faible lors des traversées transocéaniques que durant la migration le long des côtes (Bliss, 2020). Ainsi, les menaces présentes le long des côtes de la Nouvelle-Écosse, où les bruants se préparent à la traversée vers l'île de Sable, de même que celles présentes durant la traversée elle-même, semblent particulièrement importantes pour cette population (Bliss, 2020).

Les tendances de l'habitat dans l'aire de reproduction de l'île de Sable ont été réévaluées en analysant plus de 60 ans de photographies aériennes (Eamer *et al.*, 2021). Le COSEPAC (COSEWIC, 2009) a examiné des études semblables, qui n'ont permis de faire ressortir aucune tendance marquée au cours du dernier siècle. Toutefois, de nouvelles données et de meilleures analyses d'image indiquent à présent une récession côtière nette d'environ 0,5 m/an au cours de la période de 1959 à 2019, principalement en raison de la hausse continue du niveau de la mer (Eamer *et al.*, 2021). En supposant que cette tendance se poursuive, une perte nette de 4 % de la communauté végétale climacique d'éricacées, un habitat optimal pour le Bruant des prés, est projetée d'ici 2039. À l'inverse, d'autres milieux utilisés pour la nidification, dont les vastes zones d'ammophile à ligule courte (*Ammophila breviligulata*), devraient voir leur superficie augmenter (Eamer *et al.*, 2021).

Ces projections sont le reflet de l'effet net de changements graduels qui se produisent dans toute l'île, où certaines zones végétalisées augmentent en superficie alors que d'autres régressent, plutôt que d'effets à l'échelle de l'île entière qui pourraient signaler la perte de zones importantes (Eamer *et al.* 2021). Elles ne tiennent pas compte de l'établissement graduel de nouvelles zones d'habitat d'éricacées. Elles ne tiennent pas non plus compte de facteurs épisodiques normaux susceptibles d'entraîner la destruction ou la création de parcelles d'habitat, comme le déplacement ou la submersion des dunes (Eamer *et al.*, 2021), qui peuvent gagner en intensité à mesure que la fréquence prévue (Muramaki *et al.*, 2018) et la gravité signalée (Elsner, 2020) des cyclones tropicaux augmentent (Eamer *et al.*, 2021). Dans l'ensemble, il ne semble pas y avoir de perte nette d'habitat de nidification, ni en étendue ni en qualité, et les évaluations antérieures ont indiqué que la disponibilité de cet habitat ne constitue pas un facteur limitatif (COSEWIC, 2009).

L'océan Atlantique Nord a connu une augmentation de la fréquence et de l'intensité des ouragans et des tempêtes tropicales depuis 1995 en raison des changements climatiques (Murakami *et al.*, 2018), avec des conséquences importantes sur les côtes de la Nouvelle-Écosse en lien avec les ondes de tempête, la vitesse des vents et la hausse du niveau de la mer (Natural Resources Canada 2023). De plus, le nombre, le moment et l'intensité des tempêtes estivales varie considérablement d'une année à l'autre. L'étendue linéaire de l'aire de reproduction du Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* sur l'île de Sable, soit environ 40 km, rend la population moins vulnérable aux effets des épisodes stochastiques de tempête qui peuvent survenir durant la période de nidification. La sous-espèce semble bien adaptée pour survivre aux épisodes de tempêtes (Stobo et McLaren, 1975), et son taux de fécondité relativement élevé (COSEWIC, 2009) permet à la population de se rétablir après une période de faible productivité liée aux tempêtes.

Unités désignables

Le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* était considéré comme une unité désignable (UD) distincte lors des évaluations antérieures de sa situation par le COSEPAC (voir par exemple COSEWIC, 2009), puisqu'il répond aux critères des anciennes lignes directrices du COSEPAC pour reconnaître les UD (voir par exemple COSEWIC, 2019) en sa qualité de sous-espèce reconnue. Les données génétiques, morphologiques et géographiques justifiant de le distinguer des UD de Bruant des prés du continent sont résumées dans le précédent rapport du COSEPAC (COSEWIC, 2009) et approfondies ici, cette fois en fonction des lignes directrices mises à jour pour reconnaître les UD (COSEWIC, 2020).

Les UD sont définies en s'appuyant sur le caractère distinct, lorsqu'il y a peu d'échange d'information héréditaire avec d'autres populations, et sur le caractère important dans l'évolution, lorsqu'elles présentent des caractères héréditaires adaptatifs ou une évolution que l'on ne trouve pas ailleurs au Canada (COSEWIC, 2020). Le caractère distinct est reconnu en s'appuyant sur des caractères ou des marqueurs héréditaires qui distinguent clairement cette UD des autres (critère D1), ou en s'appuyant sur une « *disjonction géographique naturelle [...] qui limite grandement la transmission d'information [...] pendant une période prolongée* » (critère D2; COSEWIC, 2020).

D1. Des différences claires et non clinales entre le plumage du Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* et celui du Bruant des prés continental sont visibles. La sous-espèce *princeps* est plus pâle, probablement en lien avec le fait qu'elle utilise des milieux de dunes pâles à la fois en été et en hiver, et l'analyse en composantes principales révèle qu'elle se distingue des autres Bruants des prés; des essais *a posteriori* ont permis d'identifier correctement les oiseaux de l'île de Sable dans 89 % des cas, simplement d'après les caractéristiques du plumage (n = 36 oiseaux; Haughian *et al.*, 2009). De même, les différences de taille (taille du corps en général, longueur des ailes et des tarses) entre le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* et les Bruants des prés présents sur le continent ne sont pas clinales; la sous-espèce *princeps* a une plus grande taille ainsi que des ailes et des tarses plus longs (n = 36; Rising, 2001). Les parcours migratoires entre la Nouvelle-Écosse continentale et l'île de Sable sont uniques au Bruant des prés de la sous-espèce *princeps*, indiquant qu'il y a peu ou pas de transmission de cette information héréditaire aux UD du continent. Ensemble, les données indiquant l'existence de caractères morphologiques putativement héréditaires et les parcours migratoires uniques permettent clairement de distinguer la population de Bruants des prés de la sous-espèce *princeps* des Bruants des prés du continent, appuyant ainsi le critère D1.

D2. Les différences génétiques entre les Bruants des prés du continent et ceux de la sous-espèce *princeps* ne sont pas évidentes lorsqu'on examine les gènes mitochondriaux ND2 et ND3 (Zink *et al.*, 2005), et elles sont très faibles lorsqu'on examine des données récentes sur le polymorphisme d'un nucléotide simple (PNS; Benham *et al.*, 2022). Ainsi, toute réduction du flux génétique, s'il y en a eu une, ne s'est produite que pendant une période restreinte. Les recherches préliminaires sur le PNS ont

été axées sur une analyse de l'exome du génome nucléaire dans l'ensemble de l'aire de répartition du Bruant des prés, y compris trois échantillons putatifs de la sous-espèce *princeps* (Benham *et al.*, 2022). Malheureusement, seules des conclusions limitées peuvent être tirées de ces recherches, compte tenu du petit nombre d'échantillons de la sous-espèce *princeps* et du moment du prélèvement des échantillons, c'est-à-dire durant l'hiver au Massachusetts. Un nombre accru d'échantillons comportant des échantillons provenant de l'île de Sable pourrait produire des résultats de PNS plus clairs, permettant d'évaluer le caractère distinct des oiseaux de l'île de Sable sur le plan génétique.

La divergence entre les données morphologiques et génétiques peut témoigner d'un isolement récent de l'île de Sable (vers 6 000 à 13 000 ans avant aujourd'hui; Shaw *et al.*, 2002), en conjonction avec une évolution rapide des caractéristiques morphologiques et un tri incomplet des lignées pour les autres locus soumis à un processus évolutif plus long (le tri des lignées est le processus par lequel des variants génétiques deviennent spécifiques à un emplacement, et il est décalé dans le temps par rapport au moment de l'isolement, souvent de plusieurs milliers d'années; Taylor, comm. pers. 2023). Enfin, la coloration plus pâle du plumage et la taille plus grande des individus chez le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* peuvent correspondre à des adaptations rapides qui se sont produites malgré le flux génétique continu à d'autres locus. Même s'il n'y a pas de robustes données génétiques probantes pour appuyer le critère D2, les données morphologiques vont dans le sens d'une disjonction géographique naturelle, et il y a de solides explications théoriques pour la divergence entre les données génétiques et morphologiques. Il y a donc un certain nombre d'arguments pour appuyer le critère D2.

L'importance sur le plan évolutif repose sur des données probantes ou de solides inférences selon lesquelles les UD suivent des trajectoires évolutives distinctes depuis une très longue période, indiquant souvent des origines dans des refuges distincts du Pléistocène (critère S1), ou qu'elles possèdent des caractères adaptatifs et héréditaires qui ne pourraient être reconstitués en pratique en cas de perte (critère S2; COSEWIC, 2020).

S1. La vaste superficie du banc de l'île de Sable qui a vraisemblablement servi de refuges au Pléistocène (Stobo et McLaren, 1975) est devenue isolée du continent il y a environ 13 000 ans, et la hausse du niveau de la mer a placé l'île de Sable dans une configuration proche de celle d'aujourd'hui il y a environ 6 000 ans (Shaw *et al.*, 2002). Comme les études génétiques laissent supposer que la population de l'île de Sable a une origine relativement récente (Zink *et al.*, 2005), les différences phénotypiques observées chez ces oiseaux pourraient également avoir une origine récente.

S2. La coloration plus pâle du plumage est considérée comme un caractère héréditaire qui permet aux oiseaux de se fondre dans les milieux de dunes qu'occupent les Bruants des prés de la sous-espèce *princeps* tout au long de l'année. Elle agit donc vraisemblablement comme protection contre les prédateurs aériens, comme les oiseaux de proie et les mouettes et goélands (*Larus* spp; Horn, comm. pers. 2023). Ce type de camouflage a été observé chez de nombreuses espèces d'oiseaux vulnérables aux prédateurs visuels. Sa plus grande taille peut être une adaptation aux étés longs, frais et

humides sur l'île (Rising, 2001). La nature non clinale de ce phénotype (couleur et taille) et son caractère distinctif par rapport aux autres sous-espèces examinées au Canada et dans le reste de l'aire de répartition de l'espèce (Rising *et al.* 2009), combinés à des parcours migratoires uniques à la sous-espèce *princeps*, constituent une inférence solide selon laquelle ces caractères ne pourraient être reconstitués en pratique en cas de perte.

Puisque le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* répond aux deux critères définis par le COSEPAC (COSEWIC, 2020), à savoir le caractère distinct (D1 et certains arguments en faveur de D2) et le caractère important dans l'évolution (S2), cette sous-espèce est considérée comme une UD distincte.

Statut actuel

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en novembre 2009 et en mai 2023. Les critères sont sans objet.

Carte mise à jour

Rien n'indique que la répartition a changé (eBird, 2021); voir la carte dans le rapport de l'évaluation précédente (COSEWIC, 2009).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Passerculus sandwichensis princeps

Bruant des prés de la sous-espèce *princeps*

Savannah Sparrow *princeps* subspecies (Ipswich Sparrow)

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Nouvelle-Écosse

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population)	Environ 2,2 ans	D'après l'estimation de l'UICN (Bird <i>et al.</i> , 2020), calculé à l'échelle de l'espèce.
Y a-t-il un déclin continu observé du nombre total d'individus matures?	Non	Les estimations de la population nicheuse issues de deux recensements récents sont statistiquement les mêmes (estimation \pm erreur type : 5 500 \pm 970 en 2013; 5 100 \pm 870 en 2018; les recensements annuels des oiseaux de Noël dans les aires d'hivernage aux États-Unis (nombre d'oiseaux/heure-équipe : 2009-2019), affichent des nombres relativement stables, mais l'incertitude est élevée (+ 18 % de variation, avec un intervalle de confiance à 95 % de [-75 %, 111 %]; National Audubon Society, 2020).
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [5 ans ou 2 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].	Sans objet.	Aucun déclin continu; voir ci-dessus).
Pourcentage estimé de la réduction ou de l'augmentation du nombre total d'individus matures au cours des dix dernières années	Aucun changement détecté.	Aucun déclin continu; voir ci-dessus).
Pourcentage prévu de la réduction du nombre total d'individus matures au cours des dix prochaines années.	Aucun déclin prévu.	D'après la stabilité relative de la population au cours des dernières années et le faible degré de préoccupation des menaces.
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [10 ans ou 3 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Aucun déclin présumé.	D'après la stabilité relative de la population au cours des dernières années et le faible degré de préoccupation des menaces.

Est-ce que les causes du déclin sont clairement comprises?	Sans objet.	
Les causes du déclin ont-elles effectivement cessé?	Sans objet.	
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles?	Sans objet.	
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non	

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	90 km ²	Calculée selon le plus petit polygone convexe entourant toutes les occurrences connues de nidification sur l'île de Sable, sans tenir compte des quelques individus en couple avec des oiseaux de la sous-espèce continentale de Bruant des prés en Nouvelle-Écosse continentale (tiré de COSEWIC, 2009).
Indice de zone d'occupation (IZO), établi à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté	80 km ²	Calculé en superposant une grille à carrés de 2 km de côté à la carte de l'habitat végétalisé convenable sur l'île de Sable (tiré de COSEWIC, 2009).
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. Non b. Non	
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	Une.	Quelques individus peuvent s'accoupler avec des oiseaux de la sous-espèce du continent, à des sites dispersés en Nouvelle-Écosse continentale. À l'exception de ceux-là, la population mondiale se reproduit exclusivement sur une seule île extracôtière. La totalité de la population pourrait donc être touchée par une même menace, comme une grave tempête.

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) pour obtenir plus de renseignements sur ce terme.

Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non	
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Non	
Y a-t-il un déclin continu observé, inféré ou prévu du nombre de sous-populations?	Sans objet.	Pas de sous-population.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités?	Non	
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue et/ou la qualité] de l'habitat?	Non	Le déclin graduel dans la superficie de l'habitat de reproduction à éricacées devrait se poursuivre au rythme d'environ 2 % par décennie (Eamer <i>et al.</i> , 2021), mais aucune perte nette de l'habitat de nidification, ni en étendue ni en qualité, n'est globalement inférée ou prévue.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Sans objet.	Pas de sous-population.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non	
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non	
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non	

Nombre d'individus matures dans chaque sous-population

Sous-populations (aucune sous-population)	Nombre d'individus matures (utilisez une fourchette plausible)	Remarques sur chacune des estimations
Total	5 100 ± 870 (estimation ± erreur type)	D'après l'estimation de la population réalisée en 2018 par Kehler (comm. pers. 2021).

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 10 % sur 100 ans].	Inconnue	Aucune analyse n'a été effectuée.
--	----------	-----------------------------------

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Menaces et facteurs limitatifs

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce?	Non	Impact global des menaces : Inconnu (d'après COSEWIC, 2009)
<p>Les principales menaces ont été décrites dans COSEWIC (2009) comme étant les suivantes :</p> <p>i. Développement résidentiel ou commercial (UICN 1) : 1.1. Zones résidentielles et urbaines ii. Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents (UICN 11) : 11.1. Déplacement et altération de l'habitat, et 11.4. Tempêtes et inondations</p> <p>Le degré d'impact de ces menaces est inconnu, mais il est vraisemblablement faible. L'île de Sable est devenue une réserve de parc national depuis la publication du précédent rapport de situation, et la plupart des oiseaux semblent hiverner dans une aire protégée (Assateague Island National Seashore; Watts, 2020), donc les menaces qui pèsent sur l'habitat de reproduction et celui d'hivernage sont vraisemblablement faibles. D'après les études de suivi, les oiseaux en migration dépendent d'un habitat de halte migratoire, dont la majeure partie n'est pas officiellement protégée, et la dernière traversée que doivent faire les oiseaux migrant vers le nord, depuis la Nouvelle-Écosse continentale jusqu'à l'île de Sable, peut parfois être dangereuse (Bliss, 2020).</p> <p>Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents? La population mondiale de cette sous-espèce niche presque exclusivement sur une même île extracôtière, et la plupart des individus hivernent sur même une île côtière; elle est donc potentiellement vulnérable à un événement catastrophique unique, comme une grave tempête, qui toucherait les nids ou les adultes en hivernage.</p>		

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada.	Sans objet.	La sous-espèce ne se reproduit pas hors du Canada.
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Sans objet.	
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Sans objet.	
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Sans objet.	
Les conditions se détériorent-elles au Canada?+	Non	
Les conditions de la population source se détériorent-elles+?	Sans objet.	
La population canadienne est-elle considérée comme un puits+?	Sans objet.	
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non	La sous-espèce ne se reproduit pas hors du Canada.

+ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe).

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non	
--	-----	--

Historique du statut

COSEPAC : Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en novembre 2009 et en mai 2023.

Statut et justification de la désignation

REMARQUE : Ce statut est actualisé au terme d'une réunion d'évaluation des espèces fauniques une fois le rapport complété.	
Statut :	Préoccupante
Code alphanumérique :	Sans objet.
Raison du changement de statut	Sans objet – aucun changement de statut
Justification de la désignation (2023) :	La reproduction de cette sous-espèce endémique au Canada est largement limitée aux systèmes dunaires de la réserve de parc national de l'Île-de-Sable, à 175 km à l'est de la Nouvelle-Écosse continentale. La taille de la population reproductrice, d'environ 5 100 individus matures, est restée relativement stable au cours des 2 dernières décennies. Les principales aires d'hivernage de la côte nord-est des États-Unis se trouvent également dans des aires protégées. Ce bruant est exposé aux menaces liées aux tempêtes et à l'aménagement du littoral. Bien qu'il soit adapté aux conditions météorologiques marines extrêmes, l'habitat de cette sous-espèce est vulnérable aux effets à long terme de l'élévation du niveau de la mer de même qu'à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes dans l'Atlantique résultant des changements climatiques.

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) :	Sans objet. Aucun déclin du nombre d'individus matures n'a été observé.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) :	Sans objet. Même si l'étendue de la zone d'occurrence de 90 km ² et l'indice de zone d'occupation de 80 km ² sont tous deux sous les seuils correspondant à la catégorie « espèce menacée » et que a) la présence de la population est connue à un seul endroit, il n'y a aucun déclin continu des éléments suivants : i) la zone d'occurrence, ii) l'indice de la zone d'occupation, iii) la superficie, l'étendue et/ou la qualité de l'habitat, iv) le nombre de localités ou de sous-populations, v) le nombre d'individus matures.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :	Sans objet. L'estimation de la population à environ 5 100 ± 870 individus matures est inférieure au seuil de 10 000 individus qui correspond à la catégorie « espèce menacée », mais rien n'indique un déclin continu du nombre d'individus matures.

<p>Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) :</p>	<p>Sans objet. L'estimation de la population à $5\,100 \pm 870$ individus matures est au-dessus du seuil correspondant à la catégorie « espèce menacée » défini en D1. Les seuils correspondant à la catégorie « espèce menacée » du critère D2 ne sont pas pertinents. Même s'il n'y a qu'une seule localité, l'indice de zone d'occupation de 80 km² dépasse le seuil général de 20 km², et cette population robuste ne risque pas de disparaître du pays ou de la planète en conséquence d'événements aléatoires, comme des tempêtes, au cours des 1 ou 2 prochaines générations (2 à 5 ans).</p>
<p>Critère E (analyse quantitative) :</p>	<p>Sans objet. Analyse non effectuée.</p>

REMERCIEMENTS

Environnement et Changement climatique Canada a financé la préparation du présent rapport. Richard Elliot, coprésident du Sous-comité de spécialistes (SCS) des oiseaux du COSEPAC, ainsi que Marcel Gahbauer, Jean-Pierre Savard, Paul Smith et Liana Zanette, membres du SCS, ont émis des commentaires constructifs tout au long de la production du rapport. Sabrina Taylor, membre du COSEPAC, et David Toews, membre du SCS, ont offert leur expertise pour la section portant sur les unités désignables. Les experts énumérés ci-dessous ont fourni des données et des conseils précieux.

EXPERTS CONTACTÉS

- Bliss, S. Technicien de la faune. Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada, Delta (Colombie-Britannique).
- Eamer, J. Chercheur scientifique, Commission géologique du Canada, Ressources naturelles Canada, Dartmouth (Nouvelle-Écosse).
- Kehler, D. Écologiste de parc, réserve de parc national de l'Île-de-Sable. Agence Parcs Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse).
- Taylor, P.D. Professeur, département de biologie, Université Acadia, Wolfville (Nouvelle-Écosse).
- Taylor, S.S. Weaver Brothers Distinguished Professor, School of Renewable Natural Resources, Louisiana State University, Baton Rouge (Louisiane), et membre scientifique non gouvernemental du COSEPAC.

SOURCES D'INFORMATION

Benham, P.M., J. Walsh et R.C.K. Bowie. 2022. The genetic basis of adaptation in an ecologically widespread North American songbird, the Savannah Sparrow. Article présenté lors de la réunion mixte annuelle de l'American Ornithological Society et de BirdsCaribbean, San Juan, Porto Rico, du 27 juin au 2 juillet 2022.

Bird, J.P., R. Martin, H.R. Akçakaya, J. Gilroy, I.J. Burfield, S.T. Garnett, A. Symes, J. Taylor, Ç.H. Şekercioğlu et S.H.M. Butchart. 2020. Generation lengths of the world's birds and their implications for extinction risk. *Conservation Biology* 34:1252–1261.

Bliss, S. 2020. Using automated radio-telemetry to assess spring migratory ecology and survival of Ipswich sparrows (*Passerculus sandwichensis princeps*) [mémoire de maîtrise]. Université Dalhousie, Halifax (Nouvelle-Écosse). 94 pp.

- COSEWIC. 2009. COSEWIC assessment and status report on the Savannah Sparrow *princeps* subspecies *Passerculus sandwichensis* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. vi + 21 pp. (<https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/species-risk-public-registry/cosewic-assessments-status-reports/savannah-sparrow-2009.html>). [Également disponible en français : COSEPAC. 2009. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* (*Passerculus sandwichensis*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 26 p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/savannah-sparrow-2009.html>)]
- COSEWIC. 2019. Guidelines for recognizing designatable units. Appendix F5 in Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada Operations and Procedures Manual, révisé en mars 2019. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Environment and Climate Change Canada, Ottawa, Ontario. 8pp.
- COSEWIC. 2020. Guidelines for recognizing designatable units. Appendix F5 in Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada Operations and Procedures Manual, révisé en novembre 2020. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Environment and Climate Change Canada, Ottawa, Ontario. 7pp.
- Eamer, J.B., D. Didier, D. Kehler, I. Manning, D. Colville, G. Manson, A. Jagot et V.E. Kostylev. 2021. Multi-decadal coastal evolution of a North Atlantic shelf-edge vegetated sand island - Sable Island, Canada. Canadian Journal of Earth Sciences 99:1-14.
- eBird. 2021. eBird: An online data base of bird distribution and abundance [application Web]. eBird, Ithaca (New York). Site Web : <http://ebird.org> [consulté en juin 2021].
- Elsner, J.B. 2020. Continued increases in the intensity of strong tropical cyclones. Bureau of American Meteorological Society, E1301-E1303.
- Horn, A.G. 2013. The 2013 census of Ipswich sparrows. Unpublished report for Parks Canada and Canadian Wildlife Service, Dartmouth, Nova Scotia. [Également disponible en français : Horn, A.G. 2013. Recensement du Bruant des prés de la sous-espèce *princeps* - 2013. Rapport non publié pour Parcs Canada et le Service canadien de la faune, Dartmouth (Nouvelle-Écosse).]
- Horn, A.G., comm. pers. 2023. *Correspondance par courriel adressée à R.D. Elliot*. Février 2023. Professeur de recherche auxiliaire, département de biologie, Université Dalhousie, Halifax (Nouvelle-Écosse).
- Kehler, D., comm. pers. 2021. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Février 2021. Écologiste de parc, réserve de parc national de l'Île-de-Sable. Parcs Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse).
- Murakami, H, E. Levin, T.L. Delworth, R. Gudgel et P.-C. Hsu. 2018. Dominant effect of relative tropical Atlantic warming on major hurricane occurrence. Science 362:794-799.

- National Audubon Society 2020. The Christmas Bird Count Historical Results [En ligne]. Site Web : <http://www.christmasbirdcount.org> [consulté en mars 2021].
- Natural Resources Canada. 2023. Atlantic Canada: climate and climate-related trends and projections. Site Web : <https://natural-resources.canada.ca/changements-climatiques/impacts-adaptation/climate-and-climate-related-trends-and-projections/10261> [consulté en mai 2023]. [Également disponible en français : Ressources naturelles Canada. 2023. Canada atlantique : climat et tendances et projections d'ordre climatique. Site Web : <https://ressources-naturelles.canada.ca/changements-climatiques/impacts-adaptation/climat-et-tendances-et-projections-dordre-climatique/10262>.]
- Rising, J.D. 2001. Geographic variation in size and shape of Savannah Sparrows (*Passerculus sandwichensis*). *Studies in Avian Biology* 23:1–65.
- Rising, J.D, D.A. Jackson et H.B. Fokidis. 2009. Geographic variation in plumage pattern and coloration of Savannah Sparrows. *Wilson Journal of Ornithology* 121:253–264.
- Shaw, J., P. Gareau, et R.C. Courtney. 2002. Palaeogeography of Atlantic Canada 13-0 kyr. *Quaternary Science Reviews* 21:1861–1878.
- Stobo, W.T. et I.A. McLaren. 1975. The Ipswich Sparrow. Nova Scotia Institute of Science, Halifax.
- Taylor, P.D., comm. pers. 2021. *Rencontre avec A.G. Horn*. Février 2021. Professeur, département de biologie. Université Acadia, Wolfville (Nouvelle-Écosse).
- Taylor, S.S., comm. pers. 2023. *Correspondance par courriel adressée à R.D. Elliot*. Février 2023. Weaver Brothers Distinguished Professor, School of Renewable Natural Resources, Louisiana State University, Baton Rouge (Louisiane).
- Watts, B. 2020. Ipswich winter ecology comes into focus. The Center for Conservation Biology, Williamsburg, Virginia. Site Web : <https://ccbbirds.org/2020/04/04/ipswich-winter-ecology-comes-into-focus/> [consulté en février 2021]
- Zink, R.M., J.D. Rising, S. Mockford, A.G. Horn, J.M. Wright, M. Leonard et M.C. Westberg. 2005. Mitochondrial DNA variation, species limits, and rapid evolution of plumage coloration and size in the Savannah Sparrow. *Condor* 107:21-28.

Rédacteur de l'examen rapide de la classification

- Andrew G. Horn



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada) comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2023)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.